

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° CD740

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure
à l'amendement n° CD|372 de M. Launay

ARTICLE 9

Supprimer les alinéas 1 et 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Compte tenu de l'intégration de l'ONEMA dans l'Agence, il est souhaitable d'inscrire dans la loi un comité d'orientation thématique consacré aux enjeux de l'eau et des milieux aquatiques.